

Décision de l'Assemblée générale de l'IPC concernant la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux Paralympiques de Paris 2024

Contexte

Lors de sa séance du 29 septembre 2023 à Manama (Bahreïn), l'Assemblée générale du Comité International Paralympique a décidé d'autoriser la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 ainsi qu'aux championnats régionaux et aux championnats du monde sous bannière neutre. Par 74 voix contre 65 (13 abstentions), les fédérations membres ont rejeté la demande de suspension totale du comité paralympique russe, déposée en raison de la guerre en Ukraine qui fait rage depuis le 24 février 2022. En revanche, lors du deuxième vote, l'Assemblée générale a adopté par 90 voix contre 56 (6 abstentions) la prolongation de la suspension partielle du comité national russe pour une durée de deux ans. Cette décision permet aux athlètes russes de participer aux Jeux Paralympiques sous bannière neutre. Il en va de même pour les athlètes biélorusses.

Position de Swiss Paralympic

Swiss Paralympic salue la décision de suspension partielle des comités russe et biélorusse et respecte le vote démocratique. La fondation déplore toutefois que les athlètes de ces deux pays puissent prendre part aux Jeux Paralympiques sous bannière neutre malgré la guerre. Le comité paralympique suisse continue en effet de défendre la position suivante : les athlètes russes et biélorusses devraient être exclus des compétitions internationales tant que perdure la guerre en Ukraine et que la situation n'évolue pas. En attaquant l'Ukraine juste avant les Jeux Paralympiques de Beijing 2022, le gouvernement russe a bafoué les valeurs du mouvement paralympique, qui prône la paix et la solidarité entre les nations et les peuples. Lors de l'Assemblée générale à Bahreïn, il s'est avéré que la plupart des comités européens partageaient le point de vue de Swiss Paralympic. Cette position n'était malheureusement pas majoritaire.

L'Assemblée générale de l'IPC souhaitait avant tout se préoccuper de l'intérêt de l'ensemble des athlètes. Pour Swiss Paralympic également, le bien-être des sportifs et des sportives est une priorité absolue. La fondation continuera à soutenir au mieux les athlètes suisses dans leur préparation aux Jeux Paralympiques et voudrait leur permettre de réaliser leur grand objectif. Malgré la situation délicate, Swiss Paralympic recommande aux athlètes suisses et aux fédérations de respecter la décision prise démocratiquement et de participer aux

Prise de position de Swiss Paralympic



grands événements pour atteindre les objectifs de manière respectueuse et avec fair- play tout en portant haut les valeurs du mouvement paralympique.

Informations complémentaires

Conchita Jäger, Secrétaire générale, Swiss Paralympic

conchita.jaeger@swissparalympic.ch +41 79 963 86 74